



Fédération Suisse des Retraités
Schweizerische Rentnervereinigung
Federazione svizzera dei pensionati

Compte-rendu de l'assemblée des délégué-e-s
mardi 4 juin 2024 de 10.05 à 12.30 heures
Espace Perrier, rue Charles-Perrier 2, 2074 Marin-Epagnier

Nous suivons l'ordre du jour :

1. Ouverture

Renaud Tripet RT (président a.i.) ouvre la séance et souhaite la bienvenue.
RT remercie H.-P. Hirschi, qui a organisé cette séance ainsi que la commune de la Tène, qui nous héberge. Le conseiller communal Heinz Hoffmann, exécutif de la commune de la Tène, remercie les personnes présentes pour leur travail bénévole pour les aînés. Il communique des informations sur la commune et le site, l'espace Perrier, qui était une ancienne ferme. Après l'assemblée il y aura un apéro offert par la commune, puis un repas au restaurant de la Tène – au bord du lac – ainsi qu'une visite du Musée Laténium à Hauterive.

Une liste des présents circule, **voir annexe 1**.

Membres du bureau présents sont : Elisabeth Leo-Dupont ELD (vice-présidente a.i. et déléguée CSA/FARES), Marco Spinelli MS (trésorier), Françoise Bassand fb (secrétariat).

(la liste des absents sera inclus dans le PV)

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Compte-rendu de l'assemblée des délégué-e-s 2023

Remerciements à Christiane Layaz-Rochat pour le PV du 6.6.2023.

4. Rapport d'activité de l'exercice 2023

Le rapport est adopté, sans observations.

5. Rapport des comptes de l'exercice 2023

Le trésorier, Marco Spinelli MS, présente les comptes, **(voir annexe 2)**. La FFR a pris en charge une somme plus importante que d'habitude pour l'organisation de l'assemblée des délégué-e-s 2023. Vu le bon résultat, le délégué Werner Blum (FvDR) demande qu'un remboursement des frais de transports pour l'engagement dans les faïtières (FARES, etc.) soit discuté. MS met en garde contre cela, surtout en ce qui concerne l'orientation future. **Décision: RT remet le mandat au bureau de formuler une demande concrète dans ce sens pour ensuite pouvoir trancher au comité central.**

MS présente le bilan **(voir annexe 2)**. En ce moment, la FSR a des réserves pour 28 mois. R. Thomet veut savoir, de ce qu'il en est d'une rétrocession d'une part des cotisations déjà payées envers les fédérations membres. Selon MS une provision de

9900.- Fr. a été créée pour 2023, mais il n'a y pas de projets précis pour cette provision, il s'agit d'un passif transitoire. RT rappelle qu'il faut d'abord assurer la continuité des structures de la FSR, avant de distribuer le capital. V. Rebetez demande de recevoir la présentation des comptes et du budget. (voir annexe 2).

6. Rapport de l'organe de vérification des comptes de l'exercice 2023

Les vérificateurs des comptes, Pier-Luigi Galli et Josy Tessa présentent le rapport (voir annexe 2). **L'assemblée des délégué-e-s de la FSR approuve les comptes et donne décharge à l'unanimité (en applaudissant).**

7. Election de la présidence - mandat de deux ans

Le comité central s'est réuni le 30 octobre 2023 et a nommé un bureau ad intérim pour que FSR se remette à fonctionner en bonne et due forme. Alors, R. Tripet (président), E. Leo-Dupont (vice-président) et F. Bassand (secrétaire) sont nommés a.i., M. Spinelli continue comme titulaire (trésorier). La task force est constituée lors de la même séance. Les affaires courantes ont repris avec la continuation des séances du comité central et de l'assemblée des délégué-e-s, de la représentation dans les organisations faïtières et de l'agenda). La task force a déposé un rapport – *Ist-Soll-Zustand* – avec une analyse de l'état actuel et de l'état ciblé. R. Tripet remercie R. Thomet et le groupe de la task force pour leur travail. Maintenant, des propositions concrètes sont à formuler par le bureau pour avancer et pour assurer la continuation de la FSR.

C'est un fait que les organisations membres n'ont pas les ressources pour se faire entendre seuls, il faut des organisations faïtières de niveau national. De plus, les minorités latines doivent se grouper pour peser face à la majorité germanophone et syndicaliste. La formulation des problèmes et la recherche des solutions au niveau fédéral nécessitent une instance intermédiaire entre les associations cantonales et les organisations faïtières.

Voir **annexe 3** *Comment et pourquoi assurer la continuation.*

7.1. Chaque année, une association membre propose une personne

RT présente une résolution qui sera discutée et soumise au vote. Il y a proposition d'une élection tournante de la présidence et de la vice-présidence (chaque année une association membre s'engage à nommer une personne pour deux années). Cette résolution a été envoyée à tous les délégué-e-s, et un juriste du CSA a fait des propositions (*document RT/ELD 21.5.2024*). R. Tripet met à la discussion la résolution révisée, **voir annexe 4**. Selon la loi, si cette résolution n'est pas adoptée, la liquidation de la FSR est à préparer, avec une AD extraordinaire en automne, faute d'un bureau constitué. Lors de la discussion, les représentants de la FFR et de la FVR indiquent qu'ils n'ont pas eu de possibilité de soumettre cette résolution dans leurs associations ou comités.

Vote global de la résolution (version 21.5.2024 RT/ELD) : 12 oui avec 6 abstentions. La résolution est adoptée avec applaudissement. Ce vote lie toutes les organisations membres. Pour survivre nous sommes dépendants les uns des autres.

7.2. Election d' Elisabeth Leo-Dupont (FVR) comme vice-présidente et de Renaud Tripet (FNR) comme président, jusqu'en 2025 par acclamation.

Le trésorier et le secrétariat seront élus par le comité central.

8. Election du comité central (mandat de trois ans)

Voir liste des membres sortants (annexe 5). L'AD élit les membres du comité selon la liste actualisée, par acclamation.

9. Election de l'organe de vérification des comptes (mandat de deux ans) :

Dominique Facciuto (FFR) est élu à l'unanimité comme vérificateur titulaire et Joseph Weissen (MCR) comme vérificateur suppléant.

10. Rapport de la task force

La task force a été mandatée par le Comité central et l'Assemblée des délégué-e- est appelée à prendre acte ou connaissance du rapport. Il a été envoyé avec la convocation. R. Thomet ajoute, que sous '2. poursuite des activités' dans l'analyse de la task force, il a six mesures proposées (à la page 4), comme la modification des statuts, un concept de communication, une recherche de financement et une professionnalisation du secrétariat et de la communication. R. Tripet dit, qu'il faut maintenant concrétiser ces mesures. C'est au Comité central et au Bureau de proposer la suite à donner. Christian Bonvin trouve que le site-web n'est pas très actuel et qu'il faut évoluer dans le domaine de la communication et dans le domaine numérique, en général. Le fonctionnement en silo des diverses faîtières et des associations membres de la FSR est problématique. RT propose de faire suivre le rapport dans les comités des membres. RT remercie C. Bonvin, P. Keller et R. Thomet pour leur travail.

Voir **annexe 6**.

11. Budget 2024

MS demande aux organisations membres de lui fournir les nombres actuels des membres, pour pouvoir fixer le montant des cotisations annuelles pour 2024.

MS présente le budget 2024 de fonctionnement (**voir annexe 2**). Les postes 'bulletin FSR' et 'site internet' sont des estimations qui sont probablement trop élevée pour le bulletin et pas assez pour la page web. Les questions du contenu (rapport d'activité, site-web, réseaux sociaux) sont à développer au comité central. Plusieurs délégués proposent d'augmenter le poste de communication (incl. site-web) au budget. R. Tripet dit, que la communication et le site-web doivent créer une dynamique au cœur de nos associations-mêmes. Paul Bigger propose de transférer Fr. 2000.- du bulletin au site-web : après votation (8 oui, 9 non) la proposition est rejetée. René Thomet trouve que la proposition de Paul est néanmoins appropriée.

La question des frais de déplacements et le montant des cotisations doivent aussi être discutés au comité central (demande de V. Rebetez).

Le budget 2024 adopté avec quatre abstentions et 16 oui.

12. Divers

Une discussion sur l'actualité des sites-webs s'engage. Il faut penser aux archives,

entre autres digitales. Le projet d'une structure uniforme de l'architecture du site-web pour diverses organisations membres est envisagé. F. Bassand mentionne le concept de communication de la FARES, qui pourrait éventuellement servir de modèle pour la FSR.

13.Clôture

4./7.6.2024

Françoise Bassand

14.Annexes

1. Liste des présent-e-s AD 4.6.2024
2. Rapport des comptes 2023 / Budget 2024
3. Comment et pourquoi assurer la continuation
4. Résolution AD 4.6.2024
5. Election du comité central 2024
6. Rapport de la task force 2024